

Les conseillers intéressés suivants :

- Mme Nathalie ABELARD, M José BELDA, M Frédéric BONNICHON *ainsi que M CHAUVIN Lionel qui lui a donné pouvoir*, M Pierre PECOUL *ainsi que M GRENET Daniel qui lui a donné pouvoir*, M Stéphane PONCÉ, lors du rapport n°02 ;
- Mme Nathalie ABELARD, M José BELDA, M Frédéric BONNICHON *ainsi que M CHAUVIN Lionel qui lui a donné pouvoir*, M Pierre PECOUL *ainsi que M GRENET Daniel qui lui a donné pouvoir*, M Stéphane PONCÉ, lors du rapport n°35.06 ;
- Mme Nathalie ABELARD, M José BELDA, M Frédéric BONNICHON *ainsi que M CHAUVIN Lionel qui lui a donné pouvoir*, M Pierre PECOUL *ainsi que M GRENET Daniel qui lui a donné pouvoir*, M Stéphane PONCÉ, lors du rapport n°35.07 ;

n'ont pris part, ni au débat, ni au vote.

L'ordre de présentation des rapports a été modifié en début de séance : le rapport n°31 a été présenté après le rapport n°27.

Un vœu (nommé rapport n°26.01) a été présenté entre le rapport n°25 et le rapport n°26 (devenu n°26.02).

Un vœu (nommé rapport n°37) a été présenté après le rapport n°36.

Ci-après la liste des délibérations examinées par le conseil communautaire, dans leur ordre de présentation :

EAU – ASSAINISSEMENT

Rapport n°01.01 - Redevances Agence de l'Eau pour performance des réseaux d'eau potable : fixation des montants des coefficients de modulation et des contre valeurs à compter du 1er janvier 2026

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°01.02 – Redevances Agence de l'Eau pour performance des systèmes d'assainissement collectif : fixation des montants des coefficients de modulation et des contre valeurs à compter du 1er janvier 2026

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°02 - Service public d'assainissement collectif et des eaux pluviales urbaines des systèmes ruraux : choix du mode de gestion et autorisation donnée au Président de lancer la procédure de concession de service public

Conformément à l'article L. 2131-11 du code général des collectivités territoriales (CGCT) :

- Mme Nathalie ABELARD,
- M José BELDA,
- M Frédéric BONNICHON, *ainsi que M CHAUVIN Lionel qui lui a donné pouvoir*,
- M Pierre PECOUL, *ainsi que M GRENET Daniel qui lui a donné pouvoir*,
- M Stéphane PONCÉ,

n'ont pris part, ni au débat, ni au vote.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés (3 contres : M BOUCHET Boris ; M DUBOIS Gérard ; Mme NIORT Nathalie qui a donné pouvoir à M BOUCHET Boris ; 8 abstentions : M AGBESSI Eric ; M DE ABREU Jérôme ; M DEAT Alain ; Mme DUPONT Laurence ; Mme PIRES-BEAUNE Christine qui a donné pouvoir à M RESSOUCHE Bruno ; M RESSOUCHE Bruno ; M THEVENOT Laurent qui a donné pouvoir à Mme DUPONT Laurence ; M VILLAFRANCA Grégory).

CULTURE - PATRIMOINE

Rapport n°03 - Musées de Riom Limagne et Volcans – Mise en place de dépôts-ventes et tarifs produits boutique :

03.01 - Exposition temporaire au musée Mandet : convention avec Emilie LEMARDELEY

Adopté à l'unanimité.

03.02 - Exposition sur la minéralogie au Musée Régional d'Auvergne : convention avec la société Les Mines d'Améthystes d'Auvergne

Adopté à l'unanimité.

TOURISME

Rapport n°04 - Taxe de séjour Additionnelle Départementale (TAD) : convention relative au reversement de la TAD par RLV au Département

Adopté à l'unanimité.

ENFANCE - JEUNESSE

Rapport n°05 - Accueil de Loisirs Sans-Hébergement (ALSH) de Saint-Laure – Convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Puy de Dôme : approbation

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°06 - Accueil de Loisirs Sans-Hébergement (ALSH) de Saint-Laure - séjours hiver et printemps 2026 : tarifs

Adopté à l'unanimité.

URBANISME – FONCIER

Rapport n°07 - Convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) – Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) Les Palles à Châtel-Guyon : approbation

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°08 - Convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) – Secteur Petit Lagnat à Châtel-Guyon : approbation

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°09 - Crèche de Charbonnières-les-Varennes – Pagnat : avenant n°1 au procès-verbal de mise à disposition

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°10 - Ancien EHPAD à Ennezat - parcelle AD 193 (issue de la parcelle AD 138) : désaffectation et déclassement

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°11 - Réalisation d'un ouvrage de collecte et traitement des eaux usées sur la commune de Sayat : acquisition de la parcelle AV 149

Adopté à l'unanimité.

FINANCES

Rapport n°12 - Pacte financier et fiscal de solidarité : attribution de fonds de concours communautaires aux communes membres :

12.01 - Châtel-Guyon

Adopté à l'unanimité.

12.02 – Riom

Adopté à l'unanimité.

12.03 - Saint-Ours-les-Roches

Adopté à l'unanimité.

12.04 - Sayat

Adopté à l'unanimité.

12.05 - Varennes-sur-Morge

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°13 - Acquisition et maintenance d'une solution informatique pour la gestion financière – Convention constitutive d'un groupement de commandes entre RLV et le CIAS : autorisation de signature

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°14 - Budget annexe Eau potable et Budget annexe Assainissement : ouverture de crédits d'investissement avant l'adoption du budget 2026

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°15 - Prise en charge des dépenses du Budget principal par le Budget annexe Transport public de personnes

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°16 - Sapeur-Pompier Volontaire - communes signataires d'une convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) 63 : remboursement du montant de la valorisation de la mise à disposition des agents communaux

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°17 - Syndicat mixte de collecte des Déchets Ménagers et assimilés (SYDEM) Dômes et Combrailles - convention relative aux modalités de mise en œuvre de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) : avenant n°01 relatif à la prise en charge des impayés et arrêt de la perception de la REOM

Adopté à l'unanimité.

TRANSPORTS – MOBILITE

Rapport n°18 - Services réguliers de transports publics (scolaires et non scolaires) sur le ressort territorial du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise (SMTC-AC) et de RLV – Desserte de Saint-Beauzire : avenant n°1 au marché (lot 2 – ligne Chappes - Gerzat)

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°19 - Contrat de Délégation de Service Public (DSP) pour l'exploitation des services de mobilité de RLV : avenant n°5

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°20 - Règlements des services de transport RLV Mobilités (transports urbains, location de vélos à assistance électrique longue durée, transport à la demande, transport pour personnes à mobilité réduite, transports scolaires) : modifications

Adopté à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT

Rapport n°21 - Diagnostic de vulnérabilité aux inondations des bâtis : autorisation de signature des marchés

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention : M MELIS Christian).

COMMANDE PUBLIQUE

Rapport n°22 - Maintenance du patrimoine bâti de Riom Limagne et Volcans : autorisation de signature du marché

Adopté à l'unanimité.

ECONOMIE

Rapport n°23 - Parc Européen d'Entreprises de Riom (PEER) : cession d'une parcelle au GROUPE MAZUREAU, mandataire de la société SPIE, et cession d'une parcelle à la société ML INDUSTRIE

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°24 - Conventions de financement avec Territoire d'Énergie 63 (TE 63) :

24.01 - Zone d'Activités EcoParc d'Auvergne à Châtel-Guyon : Travaux complémentaires de réfection de l'éclairage public

Adopté à l'unanimité.

24.02 - Zone d'Activités de Pulvérières : Travaux d'éclairage public

Adopté à l'unanimité.

24.03 - Fonds travaux urgents 2026 pour divers remplacements de matériels

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°25 - Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Ceinture Verte Pays d'Auvergne : aide exceptionnelle

Adopté à l'unanimité.

HABITAT

Rapport n°26.01 – Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage 2023 - 2028 et réquisitions préfectorales de terrains municipaux : vœu de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°26.02 - Aménagement et fonctionnement de terrains communaux destinés à l'accueil temporaire de familles de gens du voyage, en application d'une réquisition préfectorale : convention cadre de partenariat avec les communes

Adopté à la majorité (1 contre : M BIGAY Bertrand).

Rapport n°27 - Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) : avenant n°2 à la convention ORT multi sites

Adopté à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

Rapport n°31 - Service commun Systèmes d'Information Numériques : création et convention avec les communes

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°28 - Recrutements de contractuels non permanents pour 2026 :

- Création d'emploi pour accroissement temporaire d'activité ou pour remplacement
- Contrats d'engagement éducatif (CEE)

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°29 - Règlement des astreintes : modification des astreintes en cas de crise eau potable

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°30 - Document cadre relatif au régime indemnitaire et notamment au Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) : modifications au 1er janvier 2026

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°32 - Tableau des effectifs : actualisation

Adopté à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

Rapport n°33 - Commissions communautaires : modification de leur composition

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°34 - Rapports annuels 2024 retraçant l'activité des EPCI auxquels RLV adhère :

34.01 - Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) : rapport d'activité 2024

Le conseil communautaire prend acte du rapport annuel et du rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés établi par le SBA, pour l'exercice 2024.

34.02 - Syndicat Mixte de Collecte des Déchets Ménagers et Assimilés (SYDEM) Dômes et Combrailles : rapport d'activité 2024

Le conseil communautaire prend acte du rapport annuel et du rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés établi par le SYDEM Dômes et Combrailles, pour l'exercice 2024.

34.03 - Syndicat Territoire d'Énergie du Puy de Dôme (TE 63) : rapport d'activité 2024

Le conseil communautaire prend acte du rapport d'activités établi par le syndicat TE 63, pour l'exercice 2024.

Rapport n°35 - Rapports annuels retraçant l'exécution des Délégations de Services Publics (DSP) en 2024 :

35.01 - Centre d'hébergement Clair Matin à Saint-Ours-les-Roches : rapport annuel 2024 du délégataire SARL Clair Matin

Le conseil communautaire prend acte du rapport établi par la SARL Clair Matin, pour l'exercice 2024.

35.02 - La Grotte de la Pierre à Volvic : rapport annuel 2024 du délégataire la SARL Maison de la pierre

Le conseil communautaire prend acte du rapport établi par la SARL Maison de la pierre, pour l'exercice 2024.

35.03 - Transport public routier de passagers : rapport annuel 2024 du délégataire Keolis

Le conseil communautaire prend acte du rapport établi par KEOLIS, pour l'exercice 2024.

35.04 - Réseau urbain de chaleur bois : rapport annuel 2024 du délégataire RCBE

Le conseil communautaire prend acte du rapport établi par RCBE, pour l'exercice 2024.

35.05 – Crèche Mozac « Le Petit d'Homme » : rapport annuel 2024 du délégataire Groupe Objectifs

Le conseil communautaire prend acte du rapport établi par Groupe Objectifs, pour l'exercice 2024.

35.06 – Services publics : assainissement collectif et eaux pluviales urbaines des systèmes ruraux, eau potable et assainissement non collectif : rapports annuels 2024 du délégataire SEMERAP

Conformément à l'article L. 2131-11 du code général des collectivités territoriales (CGCT) :

- Mme Nathalie ABELARD,
- M José BELDA,
- M Frédéric BONNICHON, *ainsi que M CHAUVIN Lionel qui lui a donné pouvoir,*
- M Pierre PECOUL, *ainsi que M GRENET Daniel qui lui a donné pouvoir,*
- M Stéphane PONCÉ,

n'ont pris part, ni au débat, ni au vote.

Le conseil communautaire prend acte du rapport établi par la SPL SEMERAP, pour l'exercice 2024.

35.07 – Service public relatif à la collecte, au traitement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales du Système de Riom : rapport annuel 2024 du délégataire groupement SEMERAP / SUEZ

Conformément à l'article L. 2131-11 du code général des collectivités territoriales (CGCT) :

- Mme Nathalie ABELARD,
- M José BELDA,
- M Frédéric BONNICHON, *ainsi que M CHAUVIN Lionel qui lui a donné pouvoir,*
- M Pierre PECOUL, *ainsi que M GRENET Daniel qui lui a donné pouvoir,*
- M Stéphane PONCÉ,

n'ont pris part, ni au débat, ni au vote.

Le conseil communautaire prend acte du rapport établi par le groupement SEMERAP / SUEZ, pour l'exercice 2024.

Rapport n°36 - Délégations données par le conseil communautaire conformément à l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales : compte rendu

Le conseil communautaire prend acte des actes passés par délégation sur la période du 26 août 2025 au 30 novembre 2025.

Rapport n°37 – Vœu pour la pérennité du service de cardiologie de l'hôpital de Riom
Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

< > < > < > < > < >

L'ensemble des délibérations adoptées fait l'objet d'une publication sur le site internet de RL.V.
La clôture de la séance officielle a ensuite été prononcée par le Président de séance à 20h30.

Riom, le 19 décembre 2025,

Le Président,
« par délégation du Président »
La Directrice Générale des Services,

Emmanuelle FOUILLADIEU

